CICG
Centre d'Information et de Communication Gouvernementale
CÔTE D'IVOIRE

Revue de Presse
QUOTIDIENNE

www.gouv.ci 101

Mardi 02 septembre 2025

PRESSE NATIONALE

Politique

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT : ALASSANE OUATTARA PROMET LE SOUTIEN DE LA CÔTE D'IVOIRE À SIDI OULD TAH

Le nouveau président de la Banque Africaine de Développement (BAD), Sidi Ould Tah, a pris officiellement ses fonctions, hier, lundi 1er septembre 2025. La cérémonie de prestation de serment a eu lieu, au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, à Cocody, en présence du Président de la République, Alassane Ouattara ; du Président mauritanien, Mohamed Ould El-Ghazouani ; des administrateurs et partenaires de la banque. Élu le 29 mai 2025, l'économiste mauritanien devient ainsi le 9e président de cette institution continentale. Le Chef de l'État ivoirien a saisi l'occasion pour réitérer ses félicitations au nouveau président de la BAD pour sa brillante élection à la présidence de l'institution bancaire continentale. Il a aussi réaffirmé l'engagement de la Côte d'Ivoire, en tant que pays hôte de la BAD, à soutenir cette institution et à collaborer avec son nouveau président.

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT : PLUSIEURS AUDIENCES ACCORDÉES PAR LE PRÉSIDENT OUATTARA

Le Chef de l'État, Alassane Ouattara, a accordé, hier, lundi 1er septembre 2025, plusieurs audiences à de hautes personnalités, en marge de la cérémonie de prestation de serment du nouveau président de la Banque Africaine de Développement (BAD) qui s'est déroulée au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire d'Abidjan. Ces différentes audiences se sont déroulées au salon présidentiel du complexe hôtelier. Au nombre des hautes personnalités avec qui s'est entretenu le Président Ouattara, figure son homologue de la République islamique de Mauritanie, Mohamed Ould Cheiklh El Ghazouani. Alassane Ouattara s'est également entretenu avec Dr Sidi Ould Tah, le nouveau président du Groupe de la BAD. Il a en outre échangé avec bien d'autres personnalités du monde de la haute finance et du secteur économique d'Afrique, notamment le président sortant de la BAD, le Nigérian Akinwumi Adesina.

INVESTITURE DU NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA BAD : OUATTARA RELÈVE LES « DÉFIS CONSIDÉRABLES » AUXQUELS L´AFRIQUE EST CONFRONTÉE

Le nouveau président de la Banque africaine de développement (BAD), Dr Sidi Ould Tah, a officiellement pris fonction, lundi 1er septembre 2025. Son investiture s'est déroulée au cours d'une cérémonie, au Sofitel Hôtel Ivoire à Abidjan-Cocody, en présence des Présidents ivoirien, Alassane Ouattara, et mauritanien, Mohamed Ould Ghazouani. Lors de son intervention, le Chef de l'État ivoirien a indiqué que cette prise de fonction du nouveau président de la BAD intervient dans un contexte où l'Afrique est confrontée à des « défis considérables ». « Sur le plan sécuritaire et géopolitique : les tensions au Moyen-Orient, la guerre en Ukraine, le terrorisme dans le Sahel et les conflits internes fragilisent notre sécurité collective. À ces menaces, s'ajoutent de nouveaux fléaux, tels que la cybercriminalité et la désinformation. Sur le plan économique et social, l'endettement croissant, les vulnérabilités des jeunes et les migrations massives constituent de véritables obstacles à la croissance durable et inclusive », a énuméré, entre autres, le Président Ouattara.

HIER À ABIDJAN : SIDI OULD TAH PREND LE POUVOIR À LA BAD

Le Mauritanien Dr Sidi Ould Tah a été officiellement installé en tant que 9e président de la Banque africaine de développement (BAD), le lundi 1er septembre 2025, à Abidjan. Il a pris le pouvoir à la tête de cette Institution panafricaine après une décennie de leadership d'Akinwumi Adesina. Devant les Présidents de la Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, et de la Mauritanie, Ould Cheikh Mohamed Ahmed Ould Ghazouani, Sidi Ould Tah, qui est précédé d'une bonne réputation acquise à la présidence de la Banque arabe pour le développement en Afrique (BADEA), a pris l'engagement d'accroître les financements de projets afin d'enclencher le développement inclusif du continent. « Une bonne partie des ressources sera mobilisée pour que l'on puisse vraiment créer l'infrastructure qui permet l'intégration continentale », a-t-il déclaré.

PRÉSIDENTIELLE 2025 : PLUSIEURS REQUÊTES SUR LA TABLE DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Hier, lundi 1er septembre 225, a pris fin le délai de 72 heures accordé à la soixantaine de prétendants désireux d'être retenus comme candidats à la présidentielle du 25 octobre prochain pour faire part d'éventuelles observations au Conseil constitutionnel. L'institution, qui veille au respect de la Constitution et garantit la régularité des processus électoraux, a jusqu'au 10 septembre, au plus tard, pour publier la liste définitive des candidats retenus pour le scrutin. Le vendredi 29 août dernier, 60 dossiers provisoires lui avaient été transmis par la Commission électorale indépendante (CEI). Parmi ces prétendants, plusieurs ont effectué le déplacement au Conseil constitutionnel, à Abidjan, le 31 août et le 1er septembre. Ils y ont déposé des requêtes pour obtenir des modifications ou des corrections de leurs dossiers.

OPÉRATION « CMU ZÉRO COTISATION » : LE PRÉSIDENT ALASSANE OUATTARA PROROGE LA MESURE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2025

Bonne nouvelle pour les populations. Face aux avancées majeures dans la consolidation de la mise en œuvre de la Couverture Maladie Universelle (CMU), le Président de la République, Alassane Ouattara, vient de proroger la mesure « CMU Zéro Cotisation » pour une période de quatre mois supplémentaires, c'est-à-dire du 1er septembre au 31 décembre 2025. Ainsi, pendant les quatre mois à venir, dans les centres de santé urbains, les enrôlés à la CMU ne paieront que 30 % du ticket modérateur pour les consultations, les actes infirmiers et la dispensation de médicaments à usage ambulatoire. Quant aux centres de santé ruraux (CSR), les consultations, les actes infirmiers et la dispensation de médicaments à usage ambulatoire des patients enrôlés à la CMU seront pris en charge à 100 %. Ce geste de solidarité de haute portée sociale est historique et inédit en Afrique. Il est une main tendue, une invitation à l´adhésion massive à la CMU.

AGENTS ÉLECTORAUX POUR LA PRÉSIDENTIELLE 2025 : LE GOUVERNEMENT RÉQUISITIONNE FONCTIONNAIRES ET AGENTS DE L'ÉTAT

Le gouvernement a réquisitionné les fonctionnaires et agents de l'État afin qu'ils assurent les missions d'agents électoraux. « Sont réquisitionnés pour être des agents électoraux lors de l´élection du Président de la République, les personnes relevant des catégories ci-après : les fonctionnaires et agents de l'État, les personnels des Établissements publics nationaux, les personnels des collectivités territoriales, les agents des sociétés d'État et des sociétés à participation financière publique, les stagiaires et toute personne rémunérée par l'État ou l´un de ses démembrements ». C'est en ces termes que le Président de la République, Alassane Ouattara, a décidé de la réquisition des fonctionnaires, agents de l'État ou autres personnels d'entreprises de l'État, pour participer à l'organisation pratique de l'élection présidentielle du 25 octobre 2025.

Economie

PRODUCTION LAITIÈRE EN CÔTE D'IVOIRE : UN PROJET DE 125 MILLIONS DE FCFA POUR RÉDUIRE LES IMPORTATIONS

Le samedi dernier, à Abidjan-Cocody, s'est tenu le lancement d'un projet qui pourrait transformer la filière laitière ivoirienne. Devant un parterre de responsables institutionnels, d'éleveurs et de partenaires, Codiexpert International a dévoilé son ambitieux Projet de foyer d'intensification de la production laitière en Côte d'Ivoire (PFIPL). Ce programme, financé à hauteur de 125 millions de FCFA par la CEDEAO, vise à booster la production locale, à créer des emplois et à réduire la dépendance du pays aux importations de lait. « Avec ce projet, nous allons mettre à disposition des bénéficiaires, 15 vaches exotiques, recruter 10 éleveurs et 7 techniciens, et surtout offrir une nouvelle perspective aux jeunes », a déclaré avec conviction Touré Vakaba, coordonnateur du PFIPL. Pour Lobouet Zrimba Hervé, chef de service des élevages de ruminants au ministère des Ressources animales et halieutiques, ce projet s'inscrit parfaitement dans la vision gouvernementale.

LOGEMENTS SOCIAUX : VERS UNE OUVERTURE IMMINENTE DES SOUSCRIPTIONS, LES TRAVAUX AVANCENT À GRAND PAS

Le programme de construction de logements sociaux amorce une nouvelle étape décisive. Alors que les chantiers progressent de manière significative, le ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme envisage déjà le lancement imminent de la phase de souscription. Célestin Koalla, directeur du Logement au sein dudit ministère, s'est exprimé à ce sujet, soulignant que les avancées enregistrées sur le terrain permettent désormais de fixer un horizon clair pour les futurs souscripteurs. « C'est parce que les travaux avancent bien que nous pouvons prévoir le lancement de la souscription dans quelques semaines », a-t-il déclaré, précisant que cette étape doit impérativement coïncider avec l'état d'avancement du chantier.

FORUM SUR LA FINANCE AQUACOLE

Les 2 et 3 septembre 2025, se tient à Abidjan, un forum sur la finance aquacole. Porté par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), avec le soutien de plusieurs partenaires, ce forum rassemblera des acteurs d'Afrique de l'ouest et du centre.

MINE D'OR DE TONGON / INSTALLATION OFFICIELLE DU CDLM : PLUS D´UN MILLIARD DE FCFA POUR DES VILLAGES IMPACTÉS

Le ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie a procédé, à Tongon, le 30 août 2025, à l'installation officielle de son Comité de développement local minier (CDLM), conformément aux dispositions du Code minier ivoirien. Un chèque de plus d'un milliard de FCFA, destiné à financer des infrastructures éducatives et sanitaires, les forages hydrauliques, ainsi que les initiatives d'autonomisation économique, a été remis. Cissé Sabati, inspecteur général au ministère des Mines, représentant Mamadou Sangafowa-Coulibaly, ministre en charge des Mines, a salué l'engagement de la mine d'or de Tongon et souligné l'importance de la mise en place des CDLM comme outils de développement, de gouvernance locale et de participation citoyenne autour des enjeux miniers.

FIN DU REPOS BIOLOGIQUE POUR LA PÊCHE MARITIME ET LAGUNAIRE : LE MIRAH SALUE LE CIVISME DES ACTEURS

Dans un communiqué en date du lundi 1er septembre 2025, le ministère des Ressources animales et halieutiques (MIRAH) annonce la fin du repos biologique 2025 pour la pêche industrielle maritime, comme pour la pêche lagunaire qui concerne les lagunes Aby, Ébrié, à Grand-Lahou, à Fresco ainsi que les lacs d'Ayamé et de Faé. Le ministère, qui se félicite de la réussite de l'opération, souligne que le civisme qui a caractérisé les acteurs au cours de cette période a concouru au succès du repos biologique. « Monsieur le ministre des Ressources animales et halieutiques, Sidi Tiémoko Touré, exprime sa profonde gratitude à l'ensemble des acteurs pour leur civisme exemplaire et leur souhaite une excellente reprise des activités. Leur engagement a été crucial pour la préservation de nos ressources halieutiques », lit-on dans le communiqué.

Société

FONCTION PUBLIQUE : LES CONCOURS OUVERTS AUX BACHELIERS

En 2025, les titulaires du Baccalauréat en Côte d'Ivoire disposent de nombreuses opportunités pour intégrer la Fonction publique, un secteur stable et offrant des perspectives de carrière durables. Les concours ouverts couvrent des domaines variés, allant de la sécurité publique à l'éducation, en passant par la santé, le sport et la gestion administrative. Parmi les concours les plus attractifs pour les bacheliers, ceux de la Police Nationale permettent de postuler aux postes d'officiers. Ces concours exigent non seulement le diplôme du BAC, mais aussi le respect de critères physiques et médicaux stricts. Les candidats retenus suivent une formation spécialisée avant d'être affectés aux différents services de la police à travers le pays. Le secteur de l'environnement n'est pas en reste. Les concours pour les postes d'officiers des Eaux et forêts offrent aux jeunes diplômés l'opportunité de s'engager dans la protection des ressources naturelles et la préservation de la biodiversité.

RÉINTÉGRATION DES PERSONNES MIGRANTES : LA CÔTE D'IVOIRE ET L'AFD SE CONCERTENT

Une réunion de haut niveau. Hier, lundi 1er septembre 225, à son cabinet à Abidjan-Plateau, Adama Dosso, ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, chargé de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, a échangé avec une délégation conduite par Rémi Roux, directeur général de l´Agence Française de Développement (AFD), et qui comprenait Jean Christophe Belliard, ambassadeur de la France en Côte d'Ivoire. La séance de travail a porté sur la réintégration durable des personnes migrantes de retour en Côte d´Ivoire et la lutte contre la traite. Pour Adama Dosso, le gouvernement ivoirien salue les partenaires pour les efforts fournis quant au retour et à la réintégration des migrants. Ce travail, a-t-il souligné, doit se faire de façon concertée.

PRÉSIDENTIELLE APAISÉE : LE GOUVERNEMENT LANCE UN APPEL À LA PAIX ET À LA COHÉSION NATIONALE

La tradition a été respectée. Ce premier lundi du mois de septembre, s'est tenue la 9e cérémonie d´honneur à l´Emblème national de l´année à l´esplanade de la cité administrative à Abidjan-Plateau. Fonctionnaires, agents de l´État et membres de cabinets ministériels ont participé nombreux à l´événement autour du thème central « L´attitude citoyenne en période électorale ». Maurice Adjé, conseiller technique au ministère de la Cohésion nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté, a souligné l´importance de la responsabilité de chacun avant, pendant et après le vote. Tout en lançant un appel clair au respect des Institutions de la République et des symboles de l´État. Il a insisté sur la nécessité de préserver l´unité nationale et mis en garde contre les comportements à risque. «Il faut éviter de diffuser des rumeurs et des discours de haine. Il faut s´abstenir de toute violence physique. Il est essentiel de s´engager à respecter les résultats du vote », a conseillé Maurice Adjé.

CARAVANE VACANCES LOISIRS 2025 : LA PREMIÈRE ÉDITION RÉUSSIE

Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître ! Lancée, le 16 août 2025, à Dimbokro, chef-lieu de la région du N'Zi, la première édition de la « Caravane Vacances Loisirs » a tenu toutes ses promesses. Cette initiative gouvernementale, pilotée par le ministère du Tourisme et des Loisirs, a sillonné plus de 15 localités avec pour objectif de rapprocher les activités récréatives des populations des zones reculées, afin de leur permettre de profiter pleinement de leurs vacances. Durant deux semaines, la caravane a parcouru les axes Abidjan–Odienné et Abidjan–Bondoukou. À chaque escale, les habitants ont eu droit à des moments de joie et de convivialité grâce à un riche programme.

RENTRÉE SCOLAIRE 2025-2026 : PR MARIATOU KONÉ ANNONCE DES RÉFORMES MAJEURES ET DÉNONCE CERTAINES PRATIQUES

Pr Mariatou Koné a présidé la traditionnelle « Grande réunion de rentrée scolaire », le lundi 1er septembre 2025, au lycée classique d'Abidjan-Cocody. A cette occasion, la ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, Pr. Mariatou Koné, a mentionné que pour la rentrée scolaire 2025-2026, des réformes et mesures seront mises en application pour l´amélioration du système éducatif. « Je veux mentionner au titre des réformes la révision des normes de la carte scolaire. Les normes actuelles de la carte scolaire, qui permettent de valider les ouvertures des salles de classe, doivent prendre en compte l´intégration systématique d´une classe de pré-primaire à toute nouvelle construction d´école. En Français facile, désormais, on ne construit pas six classes du CP1 au CM2, mais 7 classes, de la maternelle au CM2 ; la prise en compte des nouveaux plans types ; la prise en compte des espaces filles, le statut des écoles communautaires ; le statut des conseils régionaux au niveau des membres statutaires des assises de la carte scolaire. La ministre s'insurge par ailleurs contre les agents de la DRENA qui continuent de demander de l'argent aux parents d'élèves pour la mise en ligne des demandes de transfert.

LA DISCIPLINE DES TIC INTRODUITE DANS LES PROGRAMMES SCOLAIRES

A partir de l'année scolaire 2025-2026, la discipline des TIC sera introduite dans les programmes dès les classes de pré-primaire et primaire afin de familiariser très tôt les élèves aux usages pédagogiques et numériques, a annoncé le Directeur des Technologies et du Système Informatique (DTSI) du ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, Koné Yénataban, lundi 1er septembre 2025, lors de la grande réunion de la rentrée scolaire 2025-2026, à Abidjan-Cocody. L'enseignement des TIC au pré-primaire et au primaire s'applique autour de trois axes : les « activités débranchées », l'initiation des élèves à la logique algorithmique à travers l'utilisation d'instructions simples et la cyber-responsabilité.

RENTRÉE SCOLAIRE 2025-2026 : LES MANUELS SCOLAIRES AU PROGRAMME RESTENT INCHANGÉS

Les élèves reprendront le chemin de l´école, le lundi 8 septembre 2025. En attendant la reprise des cours, comme il est de coutume, la grande famille du système éducatif s´est retrouvée, hier, lundi 1er septembre 2025, au lycée classique de Cocody, pour la grande réunion de rentrée scolaire. Occasion pour la ministre de l´Éducation nationale et de l'Alphabétisation, Prof. Mariatou Koné, de donner les grandes orientations pour l´année scolaire 2025-2026. Première bonne nouvelle annoncée au cours de cette rencontre : les manuels scolaires demeurent inchangés. Disponible dans les inspections de l'enseignement, la liste des manuels scolaires, a annoncé la directrice de la Pédagogie et de la Formation continue (DPFC), Mme Doukouré Aminata épouse Nurdine, reste inchangée.

VU SUR LE NET

Société

LUTTE CONTRE LE PALUDISME : LE GOUVERNEMENT IVOIRIEN VISE L´ATTEINTE DE L´OBJECTIF "ZÉRO PALUDISME"

L'État ivoirien considère la lutte contre le paludisme comme une priorité nationale, dans le but de protéger ses citoyens contre cette maladie qui reste l´une des principales causes de morbidité et de mortalité dans le pays. La Côte d´Ivoire a enregistré en 2023 2,8 % des cas et décès mondiaux liés au paludisme, ainsi que 1,8 % des cas et 6,3 % des décès enregistrés en Afrique de l´Ouest, ce qui place le pays parmi les dix plus touchés au monde. L´État ivoirien dans ses efforts d´éradiquer ce fléau avait déjà, en 2017, mis en place la gratuité du traitement du paludisme simple pour l´ensemble de la population. Des campagnes massives de distribution de moustiquaires imprégnées ont été organisées. En juin 2021, près de 19 millions de moustiquaires ont été distribuées aux ménages. Entre 2022 et 2024, grâce au Programme Social du Gouvernement, plus de 1 011 521 femmes enceintes ont bénéficié de soins gratuits contre le paludisme et 6 105 282 enfants ont reçu un traitement sans frais.

#ENLIGNETOUSRESPONSABLES : LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE SALUE L'INITIATIVE DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

M. Adou Kouabenan Julien, Directeur de l´Administration et des Ressources humaines de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI), a salué, vendredi 29 août 2025, dans les locaux de la Chambre à Abidjan-Plateau, l'initiative du ministère de la Communication qui sillonne le pays depuis 2023, dans le cadre de la campagne #EnLigneTousResponsables. « Nous sommes dans une année électorale, faisons donc attention en ligne. Nous remercions Monsieur le ministre pour cette initiative », a-t-il déclaré en ouvrant la session de formation, au nom du président de la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire, M. Faman Touré. Le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly, rappelle à chaque étape son ambition qui est de promouvoir un espace numérique sûr pour tous. « Je vous invite à nous accompagner dans ce mouvement et à montrer du respect, du discernement et de la responsabilité dans votre utilisation du web », souligne-t-il régulièrement.

Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels

@gouvciofficiel

+225 07 87 36 36 36

101 Allô Gouvernement
Centre d'appel du Gouvernement

Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

CICG
Centre d'Information et de Communication Gouvernementale

UNE CÔTE D'IVOIRE
SOLIDAIRE
Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale